

HABERE-POCHE

INFOS



Déc. 2020

ÉDITORIAL

2020, vivement la fin...

La nouvelle équipe municipale s'est mise au travail depuis le 28 Mai. Malheureusement, ces derniers mois ont été marqués par la COVID 19, crise sanitaire sans précédent récent.

Notre village habituellement si festif durant l'été, grâce à la vitalité de ses associations était bien calme ces derniers mois.

En dépit de cette période difficile, de confinement-déconfinement nous avons pu mener de multiples projets. Nous vous en présentons quelques un plus en détail dans cette lettre.

De la mise en place d'une aire de jeux pour les plus jeunes, l'optimisation des ressources en eau pour les enneigeurs de la station ou encore l'aménagement de notre cœur de village, les sujets à traiter ne manquent pas. Les collectivités intercommunales ont été installées avec les élus de notre commune (Communauté de Communes de la Vallée Verte, SCOT Cœur de Faucigny*, SRB*, et Office du tourisme des Alpes du Léman). La commission urbanisme se réunit toutes les 2 semaines pour instruire les nombreuses demandes d'urbanisme.

Pour vivre au mieux cette période, avec le support du CCAS, nous continuons d'accompagner les plus fragiles, nous avons notamment mis en place une permanence de test COVID avec le concours du cabinet



infirmier, et offert des masques adaptés à nos enfants. Afin de répondre d'avantage aux besoins, les services techniques travailleront dès janvier du lundi matin au vendredi après-midi.

Nous avons par ailleurs réuni les comités consultatifs pendant la période déconfinée, avec une participation active des Dhabé-rant(e)-s. Malheureusement, nous avons dû annuler les autres comités ainsi qu'une réunion publique en fin d'année. Nous allons devoir vivre encore quelques mois au rythme de la COVID 19 à l'exemple des remontées mécaniques qui n'ouvriront sans doute pas durant les fêtes.

Oublions au plus vite cette année 2020, l'année 2021 ne pourra être que plus belle. Toujours trop de problèmes de voisinage remontent en mairie, même si cette crise sanitaire met aussi en avant des gestes de solidarité des uns envers les autres.

En espérant que notre village pourra reprendre au plus vite ses habitudes du bien vivre ensemble. Continuons de prendre soin de nous et de nos proches.

Vincent Letondal

Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année. Profitons de nos proches avec distanciation.

Info Mairie :

04 50 39 52 64

www.habere-poche.fr

Ouverture au public

Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mercredi : de 9h à 12h

Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi : de 9h à 12h

**Campagne de Dépistage COVID-19 :
Salle des Fêtes**

Gratuit et ouvert à tous

Sans rendez-vous

Samedi 12 décembre : de 9h à 13h

Du 14 au 18 décembre: de 14h à 17h

Samedi 19 décembre : 9h-12h et 14h-17h

Lundi 21 décembre : de 9h à 13h

Mercredi 23 décembre : de 14h à 17h

Prélèvement nasal, résultats en 15 minutes maximum.

Dépistage, avec ou sans symptômes.

Prenez votre carte vitale. Pensez au masque.

NOUVELLE AIRE DE JEUX

En septembre, une nouvelle aire de jeux a vu le jour.

Tout commence début septembre, avec l'apparition de trous dans le verger se trouvant à l'entrée de l'école. Pendant trois semaines, les services techniques avec l'aide de Pierre Bonnet vont creuser, bétonner, monter, installer, visser l'ensemble des jeux.

En tout, trois jeux à ressort, une cabane et un parcours d'agilité et motricité composé de quatre structures ont été installés. Cette aire de jeux peut être utilisée pour tous les enfants âgés de 1 an à 12 ans sous la surveillance des parents ou des accompagnateurs. Nous souhaitons plein de rigolades sur cette nouvelle aire.



COMITÉ CONSULTATIF BÂTIMENTS COMMUNAUX

La première réunion consultative d'une longue série à propos des Bâtiments Communaux a eu lieu le 29 septembre

■ **Étude de devis pour la rénovation du toit de l'ancienne poste.** La réalisation est prévue avant la fin de cette année. Cela permettra de louer 1 ou 2 appartements dans ce bâtiment resté inoccupé durant plusieurs années, donc de lui redonner vie. Le bureau, quant à lui, sera loué à une entreprise.

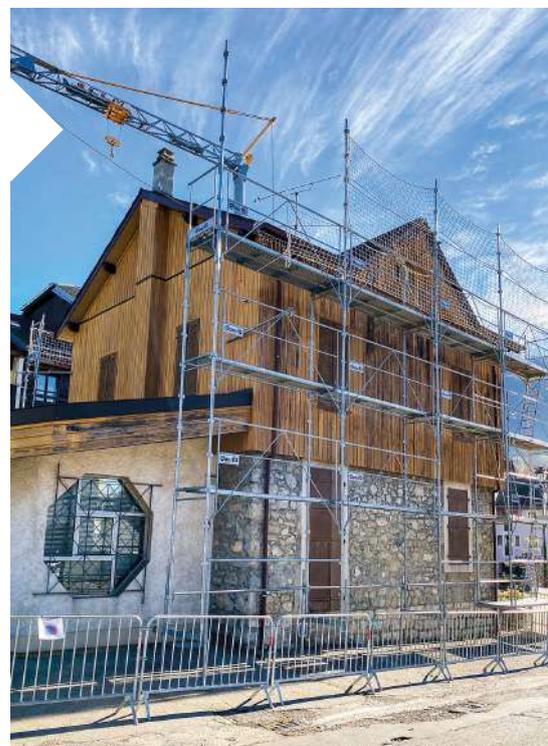
■ **Proposition pour mise aux normes de la salle polyvalente.** Poursuite des travaux engagés par le précédent conseil, en reconsidérant l'entrée principale de la salle.

■ **Entretien, réhabilitation et devenir des gîtes communaux.** Nous avons actuellement 12 gîtes, tous situés à Ramble.

Une étude et un projet de rénovation ont été mis en place, pour 5 gîtes. Pour financer cette opération à moindre coût, il pourrait être envisagé d'en vendre deux, pour faciliter l'accès à la propriété sur notre commune. Les charges d'entretien s'en trouveraient diminuées également.

■ **Four à pain du bois noir.** Recherche d'un architecte pour préparer la reconstruction et l'utilisation future. Se trouvant proche des pistes de ski et luge, nous pensons le transformer en salle hors sac.

Cette opération éviterait la location et la mise en place chaque année de bungalows pas très esthétiques, et libérerait par la même occasion des places de parking.



STATION LES HABÈRES

La période estivale a permis à la nouvelle équipe du conseil d'exploitation de la régie d'étudier les installations et notamment l'installation du réseau d'enneigement.

Avec le concours de l'équipe de la station, il nous a semblé très important de comprendre dans son ensemble les caractéristiques de notre réseau d'enneigement afin de pouvoir l'exploiter de manière optimale durant l'hiver. Du captage d'eau alimentant la réserve collinaire à la canalisation alimentant les enneigeurs, nous avons identifié les éléments techniques à améliorer afin d'être pleinement opérationnels lors des fenêtres de froid.

L'un des problèmes importants est la zone de captage d'eau alimentant la réserve collinaire, qui a été abîmée lors d'exploitations forestières. Des bénévoles, membres de l'ESF, Ski-Club, Fans de Habères et élus de la régie municipale ont passé la journée du samedi 3 octobre sur cette zone afin de nettoyer les chambres de captages et préparer les travaux de drainages qui vont être réalisés afin de remettre le réseau dans son état initial. Malheureusement, cette année, les conditions climatiques ne décideront pas seules de l'ouverture de la station. Nous sommes bien sûr dépendants des décisions gouvernementales liées à la crise sanitaire.



BIKE PARK

En quelques semaines, le nouveau conseil municipal a lancé le projet de créer un Bike Park à Habère-Poche.

Nombreux sont les VTT'istes qui le réclamaient depuis des années et voici que les choses prennent forme au début de l'été.

Le nouveau terrain de jeux des jeunes et moins jeunes est situé sur le téléski du Bois Noir. Trois pistes: L'Etang, Le Pely et Le Bois Noir. Il y en a pour tous les niveaux!

Les débutants peuvent descendre à leur rythme sur la verte dans les bois et le long des étangs. La bleue du Pely est tout aussi longue avec plus de 800m de descente et enfin la nouvelle piste rouge, fraîchement terrassée est le terrain de jeux des plus avancés avec des virages relevés, les sauts, des step-up et step-down et une table à l'arrivée

sous le télésiège du Darandet.

L'homologation du téléski du Bois Noir a été effectué par l'organisme de contrôle avec le support de la station. L'ouverture a débuté les Mardis et Samedis de l'été de 10h à 17h. Différents forfaits ont été mis en place (montée simple, 1/2 journée, journée, 2 jours et saison).

Une extension vers le haut de la station est en réflexion pour l'an prochain. Le site du Bois Noir sera complémentaire aux activités VTT des Moises avec entre-autre le pump-track. Le foyer des Moises propose d'ailleurs la location de VTT. Deux très belles bases de VTT à Habère-Poche qui vont combler tous les amoureux du vélo tout terrain.



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE

Comme dans de nombreuses communes, Habère-Lullin, Villard ou Bonne pour ne citer que les plus proches, ainsi que 12 000 autres dans toute la France, le conseil municipal met en place l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h.

Les raisons de cette décision, prise en concertation avec le comité consultatif développement durable, sont multiples :

■ **Économique**, car la consommation de l'éclairage public impacte le budget.

■ **Écologique** afin de restreindre les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'électricité non renouvelable, mais également dans le souci de la sauvegarde de la biodiversité nocturne (oiseaux, chauve-souris, mammifères et insectes...), et plus largement réduire la pollution lumineuse.

■ **Sanitaire**, car l'éclairage nocturne perturbe nos rythmes biologiques : troubles du sommeil, augmentation du stress, modification des rythmes hormonaux.

On oppose parfois à cette mesure le manque de sécurité ainsi que le risque d'accident accru. Pourtant, les observations menées auprès des collectivités ayant déjà mis en place l'extinction le démentent.

La suppression de l'éclairage en pleine nuit limite les rassemblements de personnes troublant la tranquillité de l'ordre public ou les dégradations de biens mobiliers. L'extinction limite également la criminalité, car sans éclairage, les délinquants ont plus de mal à opérer.

■ **Autre constat** : en abordant un secteur peu ou pas éclairé, les automobilistes ont plutôt tendance à décélérer ou même à freiner afin d'être plus attentifs à l'état de la chaussée et à leur trajectoire. Les chiffres prouvent que l'extinction nocturne n'entraîne aucune recrudescence des accidents de la route. Un arrêté municipal a été voté pour l'instauration de la mesure qui prendra effet dès l'installation des horloges astronomiques nécessaires à la synchronisation de l'éclairage sur toute la commune ainsi que la mise en place de la signalisation.



RÉFLÉCHISSEZ

A VÉLO, À PIED OU EN TROTINETTE, SOYEZ VISIBLE POUR VOTRE SÉCURITÉ



SÉCURITÉ

Notre première préoccupation à propos de la sécurité routière sera la mobilité sécurisée de nos enfants dans le village.

En effet, avec l'arrivée de l'hiver et des jours qui raccourcissent, nos enfants, écoliers, collégiens ou lycéens sont amenés à se déplacer le long des voies départementales et des chemins communaux et la pénombre met en jeu leur sécurité.

Pour diminuer ce risque, nous souhaitons les doter individuellement de gilets haute visibilité ou bracelets réfléchissants afin que les conducteurs de véhicules motorisés soient alertés de leur présence le long des routes. Les familles, dont les enfants sont concernés par ces déplacements vers l'école ou les arrêts de transport scolaire, peuvent venir chercher dès à présent les gilets en mairie.

LA SEMAINE DU GOÛT À L'ÉCOLE

La semaine du goût s'est déroulée du 12 au 19 octobre. Pour la première fois, les enfants de l'école d'Habère-Poche mangeant à la cantine ont participé à cet événement.

Le thème des couleurs a été retenu avec le prestataire des repas.

Une couleur par jour a été sélectionnée, en plus des repas colorés, nous avons demandé aux enfants de venir habillés de la couleur du jour: vert le lundi, blanc le mardi, rouge le jeudi et orange le vendredi.

INSONORISATION DE LA CANTINE



Grâce à ces affichages, les enfants du restaurant scolaire vont pouvoir joindre l'utile à l'agréable... Moins de bruit dans les oreilles et du plaisir dans les yeux!

ATELIERS PRÉVENTION UFOLEP

La commune d'Habère-Poche en collaboration avec l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique organisera des ateliers de prévention sur le thème de la nutrition et des activités physiques et sportives.

L'objectif de ce projet est de donner des clés aux participants afin de favoriser une alimentation saine et une pratique sportive régulière. Le public, cible de cette action, représente les personnes âgées de plus de 60 ans vivant à leur domicile de manière totalement autonome.

La participation à ces ateliers répartie en 6 séances sera gratuite et limitée en nombre. Le financement est assuré par Atouts Prévention (regroupement de caisses de retraite).

Composition des ateliers :

- 1^{er} Atelier : Vision globale de la nutrition (rôles de l'alimentation, équilibre alimentaire)
- 2^{ème} Atelier : Rythme des repas et organisation de sa journée alimentaire (élaboration de menus)
- 3^{ème} Atelier : Marche nordique
- 4^{ème} Atelier : Comment faire ses courses ? (pièges à éviter au supermarché, lecture d'étiquettes)
- 5^{ème} Atelier : Gym douce
- 6^{ème} Atelier : Le plaisir alimentaire et les ressources en nutrition (dégustation avec les sens)

Dates à définir courant du printemps.

Inscription en mairie.



SERVICES TECHNIQUES

Début juin, suite au confinement nous avons pris en charge les services techniques de notre commune.

Afin de mieux comprendre l'organisation, les répartitions de travail et les différentes compétences des employés municipaux, nous nous sommes permis d'intégrer l'équipe durant la saison d'été.

A cette occasion, nous avons pu constater un travail très varié, enrichissant, qui nous permet de rencontrer les administrés sur le terrain. Cela pour répondre au plus vite à la demande et de satisfaire les besoins.

Voici les principales réalisations des services techniques :

- Décorations et mise en place du 13 juillet
- Réfection de la vidange camping-cars
- Repositionnement des jardinières de fleurs
- Implantation des jeux d'enfants
- Tontes différenciées
- Positionnement de bancs et tables autour de la commune (Moises, Granges Mamet, étangs, Chez Paccot etc...)
- Entretien du stade de saut à ski
- Organisation et rangement du matériel dans les préaux (tables, bancs, barrières)
- Fabrication remorque pour le rangement des stands
- Préparation d'octobre rose, passage des

fleurs d'été aux fleurs d'automne

- Préparation des fêtes de Noël
 - Transfert de la patinoire au foyer des Moises
- Nous remercions les trois employés des services techniques, Thierry, Julien et Erwan pour leur disponibilité. Nous vous invitons à les soutenir dans leurs tâches, sachant qu'une période hivernale et de déneigement s'approche. N'oublions pas, également, nos secrétaires qui sont souvent le lien entre la population et les services techniques. Avec cette équipe nous restons à votre écoute, pour répondre et tenter de résoudre vos problèmes éventuels, toujours dans la limite de nos capacités bien sûr.

EN BREF

Annulation du repas d'automne des aînés

Au vu du contexte sanitaire et après discussion du conseil d'administration du CCAS, la décision d'annuler l'organisation du repas d'automne des aînés a été prise.

Le colis de fin d'année sera maintenu pour les personnes de plus de 70 ans, résidents principaux d'Habère Poche.

Associations et Bar Associatif

Il se murmure qu'un bar associatif devrait voir le jour d'ici quelques mois à Habère-Poche... Un nouveau lieu de socialisation et de nouvelles synergies avec les nombreuses associations que compte déjà notre commune.

Report de l'arbre de Noël

Le spectacle de fin d'année de l'Arbre de Noël est reporté. Nous vous communiquerons une date ultérieurement. Pour rappel, les enfants de moins de 12 ans sont invités chaque année. La distribution de cornets est maintenue et se fera à partir du 15 décembre.

Évolution du parc de véhicules

La municipalité a vendu une remorque sous utilisée et remplacé le vieux 4x4 par un petit camion moins énergivore et plus utile.

A votre service

Dès janvier 2021 les services techniques de la commune travailleront du lundi matin au vendredi après-midi donc cinq jours sur sept.

Habere-poche.fr

Pour une meilleure communication, la municipalité retravaille actuellement le site internet de la commune. Vous pouvez dès à présent vous inscrire en mairie pour recevoir toutes les informations dématérialisées. En attendant retrouvez nous sur notre page Facebook : Habère-Poche Infos

Comités consultatifs

A l'initiative de la municipalité des comités consultatifs ont été créés. Aménagement du village, développement durable, culture, patrimoine, jeunesse et plus encore. Certains ont déjà pu se réunir en dépit des conditions sanitaires. Venez vous inscrire en mairie pour écrire ensemble l'avenir d'Habère-Poche.